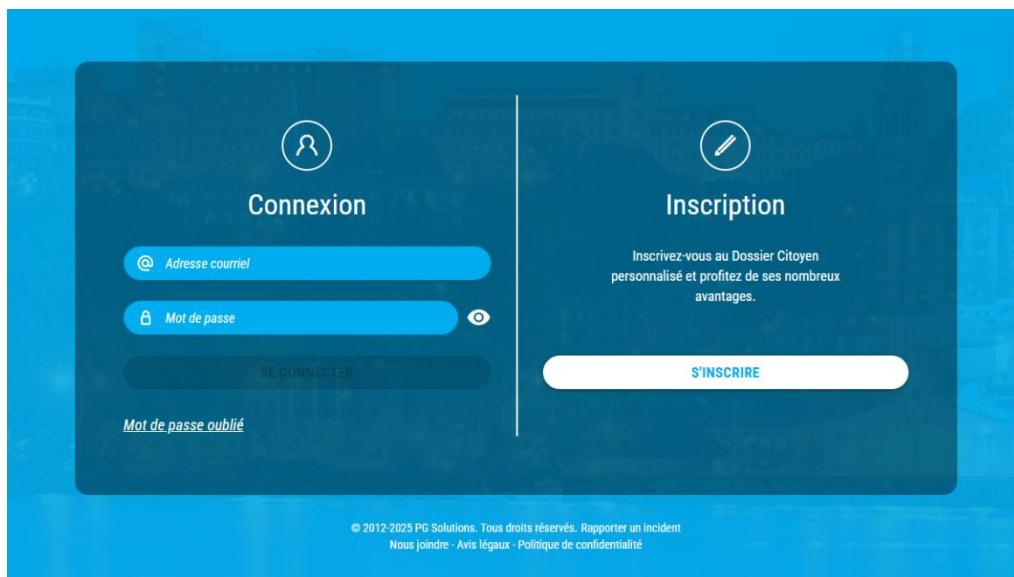


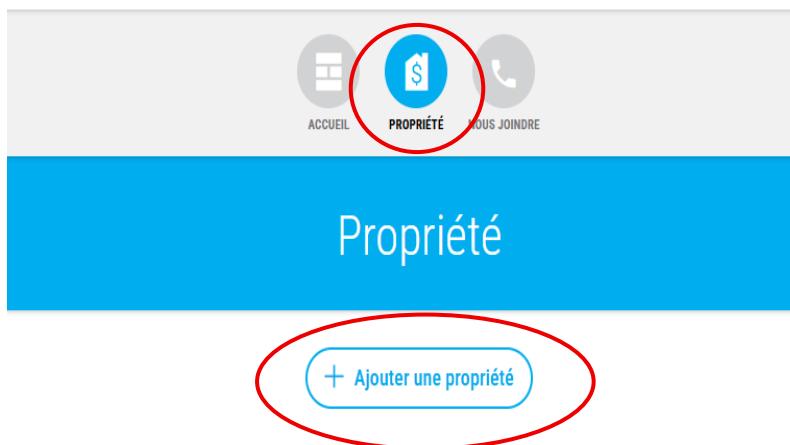
Inscription au Compte de taxes en ligne

Voici les étapes pour vous inscrire :

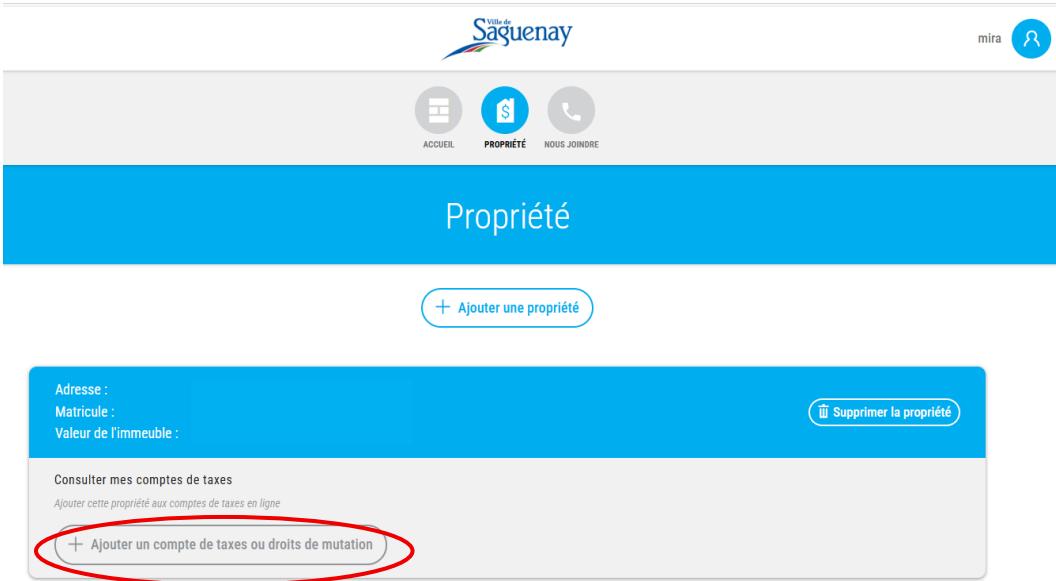
- ⇒ Rendez-vous à taxation.saguenay.ca et cliquez sur « **Consulter votre compte de taxes** ». Cliquez ensuite sur le bouton « **S'inscrire au compte de taxes en ligne** ».
- ⇒ Cliquez sur « **S'inscrire** » et remplir les informations demandées ou, si vous avez déjà un compte sur Dossier Citoyen, inscrivez vos informations de connexion;



- ⇒ Cliquez sur l'icône bleu « **Propriété** » en haut de la page et sur « **Ajouter une propriété** »;

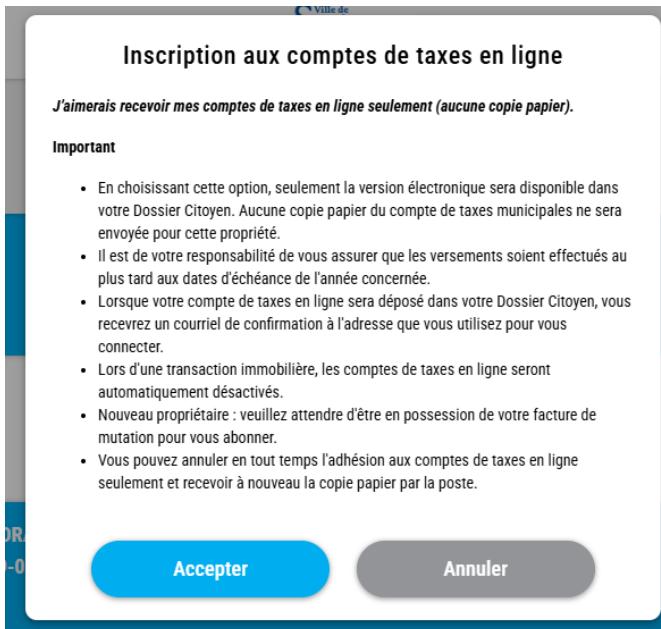


- ⇒ Ajoutez votre propriété soit par adresse ou par matricule. Par adresse, commencez à l'inscrire et sélectionnez le choix du système;
- ⇒ Confirmez. Les renseignements de votre propriété vont s'afficher.
- ⇒ Pour voir votre compte de taxes en ligne, cliquez sur « **Ajouter un compte de taxes ou droits de mutation** ».

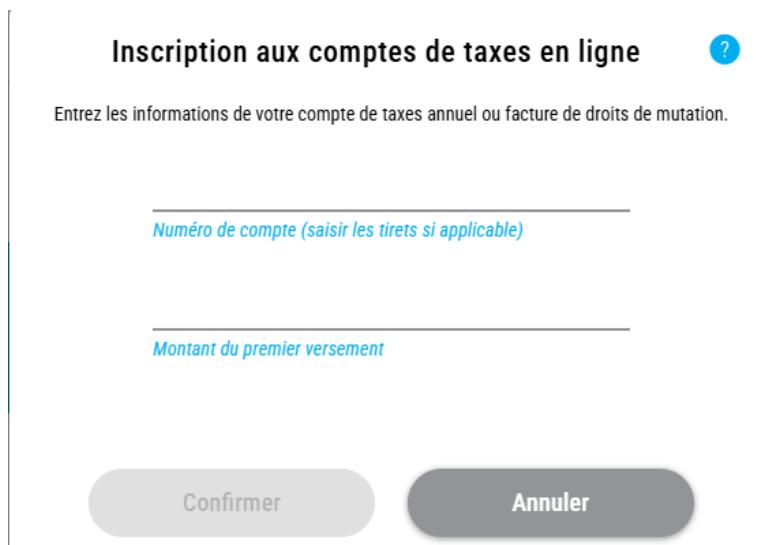


The screenshot shows the Ville de Saguenay website's 'Propriété' (Property) page. At the top, there is a navigation bar with icons for Accueil, Propriété, and Nous joindre, and a search bar labeled 'mira'. Below the navigation bar, a large blue header says 'Propriété'. In the center, there is a form with fields for 'Adresse', 'Matricule', and 'Valeur de l'immeuble'. To the right of the form is a 'Supprimer la propriété' button. Below the form, there are links for 'Consulter mes comptes de taxes' and 'Ajouter cette propriété aux comptes de taxes en ligne'. At the bottom of the form area, there is a button labeled '+ Ajouter un compte de taxes ou droits de mutation'. This button is circled in red.

- ⇒ Cliquez sur « **Accepter** » pour recevoir vos comptes de taxes en ligne seulement. En acceptant, la version électronique sera disponible dans votre Dossier Citoyen. **Aucune copie papier du compte de taxes municipales ne sera donc plus envoyée pour cette propriété.**



- ⇒ Ayez en main votre compte de taxes 2025 ou votre droit de mutation. Entrez les informations de votre compte de taxes annuel et confirmez. Vous serez en mesure de consulter vos comptes de taxes à l'écran.



The form has a title 'Inscription aux comptes de taxes en ligne' with a help icon. It contains two input fields: 'Numéro de compte (saisir les tirets si applicable)' and 'Montant du premier versement'. At the bottom are two buttons: a grey 'Confirmer' button and a grey 'Annuler' button.

- *Le numéro de facture avec le trait-union.*

 COMpte DE TAXES MUNICIPALES ANNÉE D'IMPOSITION 2025	<input type="checkbox"/> Usage interne seules
201 rue Racine Est C.P. 8060 Chicoutimi QC G7H 5B8 Tél. : 418 698-3033	PÉRIODE D'IMPOSITION 1er Janvier 2025 31 Décembre 2025
PROPRIÉTAIRE 	DATE DU COMPTE 22 Janvier 2025
	NUMERO DE FACTURE 202501-000017633
	RÔLE TRIENNAL 2025-2026-2027

- *Montant du premier versement, incluant les arrérages.*

Voir au verso pour les modalités de paiement.														
 Ville de Saguenay A/S Taxation 201, rue Racine Est C.P. 8060 Chicoutimi QC G7H 5B8														
S.I.P.C. 33	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">N° DE DOSSIER</th> <th style="width: 50%;">Veuillez inscrire ce numéro de dossier comme référence sur votre chèque.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VERSEMENT # 1</td> <td>DATE D'ÉCHÉANCE 2025-02-21</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TAXES ÉCHUES</td> </tr> <tr> <td colspan="2">INTÉRÉTS (10 %) +PÉNALITÉ (5 %) +FRAIS</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL À PAYER AU 2025-02-21</td> </tr> <tr> <td colspan="2">MONTANT PAYÉ</td> </tr> </tbody> </table>		N° DE DOSSIER	Veuillez inscrire ce numéro de dossier comme référence sur votre chèque.	VERSEMENT # 1	DATE D'ÉCHÉANCE 2025-02-21	TAXES ÉCHUES		INTÉRÉTS (10 %) +PÉNALITÉ (5 %) +FRAIS		TOTAL À PAYER AU 2025-02-21		MONTANT PAYÉ	
N° DE DOSSIER	Veuillez inscrire ce numéro de dossier comme référence sur votre chèque.													
VERSEMENT # 1	DATE D'ÉCHÉANCE 2025-02-21													
TAXES ÉCHUES														
INTÉRÉTS (10 %) +PÉNALITÉ (5 %) +FRAIS														
TOTAL À PAYER AU 2025-02-21														
MONTANT PAYÉ														
Note : Un intérêt au taux annuel de 10 % et une pénalité au taux annuel de 5 % seront calculés à partir de la date d'échéance.														

Au sujet de votre compte de taxe :

- ⇒ Il est de votre responsabilité de vous assurer que les versements soient effectués au plus tard aux dates d'échéance de l'année concernée, qui seront inscrites à votre calendrier Dossier Citoyen.
- ⇒ Lorsque votre compte de taxes en ligne sera déposé dans votre dossier Citoyen, vous recevrez un courriel de confirmation à l'adresse que vous utilisez pour vous connecter.
- ⇒ Vous pouvez annuler en tout temps l'adhésion aux comptes de taxes en ligne et recevoir à nouveau la copie papier par la poste. Vous n'aurez plus votre accès de consultation sur votre accès Dossier Citoyen.